

## Conseil municipal du 28 mai 2015

### Questions du public

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** : Y a-t-il des questions du public ?

**M. BARINGOU** : Une précision. Cela concerne la délibération n°8 : Locations de salles.

Vous l'avez présenté comme étant un caractère culturel. Or, dans la délibération, vous dites « culturelle ».

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** : Oui. L'association est bien, de par son statut, une association culturelle, mais son objet est à but culturel.

**M. BARINGOU** : Vous avez précisé. Merci.

Je n'avais pas de question, mais, à travers ce que vous avez dit, Monsieur Urru, j'en ai une. Cela concerne la délibération portant la mise à disposition de la piscine le soir après 20 heures à des associations.

Vous avez dit qu'un maître-nageur assurait la surveillance.

**M. Raoul URRU** : Oui.

**M. BARINGOU** : Je me trompe peut-être, mais il me semble qu'il faut qu'ils soient deux par mesure de sécurité. Je vous demanderai de le vérifier. Je parle en tant qu'ancien président d'un club de natation.

C'est tout ce que j'avais à dire. Merci.

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** : On va regarder cela. Merci. On va y faire attention. Jusqu'à maintenant, c'est ce qui était posé, mais, si ce n'est pas suffisant, on regardera.

**M. BARINGOU** : Je parle de ça, parce que je me souviens d'un ancien mandat où il y a eu la même question et on a transigé à deux par mesure de sécurité. Le maître-nageur sauve la personne et l'autre intervient auprès des services pour les appeler.

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** Merci.

**M. BARINGOU** : Il ne faudrait pas, Madame le Maire, qu'on vous amène des oranges pour cette erreur.

**Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens** : Merci. Bonsoir à tous et merci

de votre présence.

La séance est levée à 20 heures.